

*SECTION D'ÉTUDES ALLEMANDES*

# Guide des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles



**2014-2015**

*Faculté des arts et des sciences  
Département de littératures et de langues modernes*

La **Section d'études allemandes** fait partie (avec la Section d'études hispaniques) du **Département de littératures et de langues modernes** (DLLM).

Ce département est lui même intégré à la **Faculté des arts et des sciences** (FAS), et, pour ce qui est des programmes de 2e et 3e cycles, à la **Faculté des études supérieures et postdoctorales** (FESP).

Au 1er cycle, la Section d'études allemandes, qui offre une mineure, une majeure et un baccalauréat spécialisé, propose des cours variés permettant de s'orienter vers la langue, la traduction, la littérature ou la civilisation. Afin d'offrir deux programmes supplémentaires, elle travaille en collaboration avec le Département de linguistique et de traduction (Certificat de traduction 3<sup>e</sup> langue - orientation allemand) et avec le Département d'histoire (baccalauréat bidisciplinaire en études allemandes et histoire).

Aux 2e et 3e cycles, qui comportent diverses spécialisations, la Section offre **deux programmes** :

- **M.A. (études allemandes)**
- **Ph.D. (littérature), option Littérature allemande\***

*\* programme offert conjointement avec le Département de littérature comparée; ce département offre également un nouveau programme auquel le DLLM collabore : Doctorat interdisciplinaire en études littéraires et intermédiales.*

## Table des matières

M.A. en études allemandes	p. 1-3
Ph.D. en littérature, option Littérature allemande	p. 4
Corps professoral	p. 6-7
CCEAE	p. 8
Bibliothèque des sciences humaines	p. 8
Accueil des étudiants étrangers	p. 8-9
Bourses et possibilités d'emploi	p. 9
Charges de cours et auxiliaariat	p. 10
Services aux étudiants	p. 10
Vie étudiante	p. 10
Admission	p. 11
Gestion des dossiers académiques	p. 11
Séminaires	p. 12-13
Plagiat	p. 13

Dans ce document, le masculin est utilisé sans discrimination dans le seul but d'alléger le texte.

Les informations contenues dans ce guide peuvent changer pendant l'année. Il est fortement recommandé de se tenir à jour en consultant régulièrement les tableaux d'affichage et le site du Département de littérature et de langues modernes (<http://www.littlm.umontreal.ca/>).

# M.A. en études allemandes

## Conditions d'admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M.A. en études allemandes, le candidat doit être titulaire d'un B.A. spécialisé, d'un B.A. avec sujet majeur en études allemandes ou attester d'une formation équivalente. Les candidats provenant d'une discipline connexe ou n'ayant obtenu dans leur B.A. qu'un mineur en études allemandes pourront être admis à condition de compléter leur formation par des cours de premier cycle ne dépassant pas 24 crédits; avoir obtenu une moyenne d'au moins 3,0 dans ses études allemandes antérieures, voire dans les cours complémentaires exigés. Il doit également posséder une très bonne connaissance de l'allemand, une connaissance suffisante du français parlé et écrit, ainsi qu'une connaissance de l'anglais ou de toute autre langue jugée nécessaire à la recherche. L'admission au programme se fait en fonction de l'excellence académique du dossier et des capacités d'accueil de la Section.

Le M.A. en études allemandes initie l'étudiant à la recherche et est une condition nécessaire à l'inscription au Doctorat en littérature (option Littérature allemande). Il prépare aussi à une activité professionnelle dans l'enseignement collégial, dans les organismes gouvernementaux ainsi que dans les institutions et entreprises publiques et privées.

## Formation complète dans 2 orientations

### 1. Orientation littérature et médias allemands

Formation de base par des séminaires, spécialisation par un mémoire dans le domaine de la littérature et des médias allemands.

### 2. Orientation civilisation et histoire des pays germanophones

Formation de base par des séminaires, spécialisation par un mémoire dans le domaine de la culture et l'histoire des pays germanophones, incluant les aspects artistiques, politiques et sociaux, économiques, sociolinguistiques, etc. Il est possible de choisir un sujet interdisciplinaire avec le consentement du conseiller pédagogique et du responsable de la discipline concernée.

## Maîtrise avec mémoire ou travail dirigé

Pour chacune des deux orientations, il y a deux cheminements possibles à 45 crédits chaque :

### **Cheminement avec mémoire**

Le programme de la maîtrise avec mémoire comporte un minimum de 18 crédits de cours de 2e cycle (y compris le cours obligatoire ALL 6011 Théorie et méthodologie) et 27 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire. Parmi les cours à option, l'étudiant doit suivre 15 cr. de niveau 6000, avec un minimum de 9 cr. de sigle ALL 6XXX, dont au moins 6 cr. du Bloc B de l'orientation choisie.

Au cours de son premier trimestre de scolarité, l'étudiant devra choisir un sujet de recherche et prendre contact avec un directeur de recherche. L'étudiant devra enregistrer son sujet vers la fin de la scolarité afin de s'assurer l'exclusivité en remplissant le formulaire "Enregistrement du sujet de recherche".

### **Cheminement avec travail dirigé**

Le programme de la maîtrise avec travail dirigé comporte 27 crédits de cours de 2e cycle (3 cr. de cours obligatoires et 24 cr. de cours à option) et 18 crédits attribués à un travail dirigé. Parmi les cours à option, l'étudiant doit suivre 24 cr. de niveau 6000, avec un minimum de 15 cr. de sigle ALL 6XXX, dont au moins 12 cr. du Bloc B de l'orientation choisie.

**FORMATION MÉTHODOLOGIQUE :**

La formation comprend un **séminaire obligatoire** (ALL 60111-2, **Théorie et méthodologie**), qui s'étend sur deux trimestres et permet de perfectionner les outils de recherche et les techniques de présentation de travaux scientifiques (écrits et oraux).

**FORMATION DIDACTIQUE :**

Les étudiants de chacune des orientations peuvent suivre une **formation complémentaire en enseignement de l'allemand comme langue étrangère**, comportant un séminaire et un stage (dans la limite des places disponibles), et qui vise plus spécifiquement une formation de professeur de langue allemande.

**Cheminement recommandé dans le cas des programmes avec mémoire :**

Premier trimestre :	séminaire obl. ALL 60111	(1,5 crédits)
	1 ou 2 séminaires ALL	(3- 6 crédits)
	1 séminaire à option	(3 crédits)
	Choix d'un directeur de recherche	
Deuxième trimestre :	séminaire obl. ALL 60112	(1,5 crédits)
	1 ou 2 séminaires ALL	(3-6 crédits)
	1 séminaire à option	(3 crédits)
	Enregistrement du sujet de maîtrise	
	Présentation orale et écrite du projet de maîtrise	
3e et, éventuellement, 4e trimestre :	Rédaction du mémoire	

**Cheminement recommandé dans le cas des programmes avec travail dirigé :**

Premier trimestre :	séminaire obl. ALL 60111	(1,5 crédits)
	1 ou 2 séminaires ALL	(3- 6 crédits)
	1 séminaire à option	(3 crédits)
Deuxième trimestre :	séminaire obl. ALL 60112	(1,5 crédits)
	1 ou 2 séminaires ALL	(3-6 crédits)
	1 séminaire à option	(3 crédits)
	Choix d'un directeur de recherche	
	Présentation orale et écrite du projet de maîtrise	
Troisième trimestre :	1 ou 2 séminaires ALL	(3-6 crédits)
	1 séminaire à option	(3 crédits)
3e et, éventuellement, 4e trimestre :	Rédaction du travail dirigé	

- **Les programmes peuvent se compléter en 3 trimestres d'étude à temps plein.**
- **Les cours hors établissement :** L'étudiant qui souhaite s'inscrire à un cours dans une autre institution universitaire québécoise doit, après avoir obtenu l'autorisation du responsable des études supérieures, s'inscrire à partir du site web de la Crépuq : <https://dbs.crepuq.qc.ca/mobilite-cours/4DSTATIC/FRAccueil.html>.
- **NB :** Pendant sa période de scolarité, l'étudiant aux cycles supérieurs peut s'inscrire sans frais à des « **cours hors programme** » dans le département de son choix. Toutefois, l'approbation du responsable des études supérieures est exigée et les résultats de l'évaluation des cours hors programme sont exclus du calcul de la moyenne inscrite au bulletin.

**Il est fortement recommandé aux étudiants de :**

se familiariser avec le Règlement pédagogique de l'*Annuaire de la Faculté des études supérieures et postdoctorales*. La section souhaite attirer tout particulièrement l'attention sur l'article 34 concernant le plagiat. Le "Règlement disciplinaire sur le plagiat et la fraude concernant les étudiants" peut être consulté à la page I de l'*Annuaire de la Faculté des études supérieures et postdoctorales*.\*

\* Le texte du règlement pédagogique se trouve également sur le guichet étudiant : [http://www.etudes.umontreal.ca/publications/annu\\_pdf/2014-2015/index.html](http://www.etudes.umontreal.ca/publications/annu_pdf/2014-2015/index.html) . Il contient un index analytique permettant de retrouver rapidement l'article recherché.

# Ph.D. en littérature (option Littérature allemande)

## Conditions d'admission

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de Ph.D. (littérature, option Littérature allemande), le candidat doit être titulaire de la Maîtrise études allemandes avec mémoire ou attester d'une formation jugée équivalente. Il doit faire preuve d'une excellente connaissance de l'allemand et d'une connaissance suffisante de deux autres langues, dont le français. Dans certains cas, la connaissance d'une quatrième langue peut être exigée. L'admission au programme se fait en fonction de l'excellence académique du dossier et des capacités d'accueil de la Section.

(Voir articles 70-71 du Règlement pédagogique de la Faculté dans l'*Annuaire de la Faculté des études supérieures*).

## Programme

Le programme comporte un minimum de 18 crédits de cours dont 3 crédits obligatoires – LCO 6000 "Introduction aux études littéraires avancées" – 12 crédits à option parmi les séminaires ALL 6000 et 3 crédits à option parmi les cours au choix.

Ces 18 crédits de scolarité seront complétés par 72 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

### Cheminement recommandé :

Première année (3 trimestres) : enregistrement du sujet de recherche  
2 séminaires ALL et LCO 6000

Deuxième année (3 trimestres): 2 séminaires ALL et examen de doctorat

Troisième et, éventuellement,

quatrième année: Rédaction de la thèse

(Voir articles 73-77 du Règlement pédagogique de la Faculté dans l'*Annuaire de la Faculté des études supérieures et postdoctorales*)

- **Les cours hors établissement** : L'étudiant qui souhaite s'inscrire à un cours dans une autre institution universitaire québécoise doit, après avoir obtenu l'autorisation du responsable des études supérieures, demander à Mme Egidie Kaligirwa de procéder à l'inscription.
- NB : Pendant sa période de scolarité, l'étudiant aux cycles supérieurs peut s'inscrire sans frais à des « **cours hors programme** » dans le département de son choix. Toutefois, l'approbation du responsable des études supérieures est exigée et les résultats de l'évaluation des cours hors programme sont exclus du calcul de la moyenne inscrite au bulletin.

### Examen de synthèse

L'étudiant en doctorat devra passer l'examen de synthèse au plus tard 2 ans (6 trimestres d'inscription) après l'entrée au programme de doctorat. Il est recommandé fortement aux étudiants d'établir dès la première année un échéancier pour la préparation de l'examen. L'examen de doctorat est moins une vérification d'érudition et de connaissances acquises qu'un bilan de fin de scolarité qui sert à vérifier l'avancement des recherches des candidats. Réussir l'examen veut dire obtenir du jury le feu vert pour la rédaction de la thèse.

L'examen porte sur deux champs de recherche :

- Le **premier champ** de recherche est celui de la thèse.
- Le **deuxième champ** de recherche ne doit pas recouper celui de la thèse. Il faut qu'il ait l'envergure et l'articulation interne d'un champ, et qu'il soit lié à une problématique d'une certaine ampleur. Le choix du deuxième champ doit être approuvé par le jury.

Le déroulement de l'examen s'articule en quatre parties : dépôt d'un dossier d'examen, deux examens écrits et un examen oral.

- Le **dossier d'examen** comprend un projet élaboré de la thèse, quelques textes faisant partie du corpus de la thèse, ainsi qu'une présentation synthétique du deuxième champ de recherche (délai de dépôt d'au moins deux semaines avant le premier examen).
- Le **premier examen** écrit est une synthèse méthodologique sur le premier champ de recherche. L'étudiant illustre sa méthodologie en l'appliquant au texte que le jury aura choisi (temps de préparation : une semaine).
- Le **second examen** écrit porte sur le deuxième champ de recherche. L'étudiant y répond à une question formulée par le jury (préparation : 24 heures).
- L'**examen oral** porte sur les deux champs de recherche. Il commence par un exposé du candidat poursuit par les questions des membres du jury.

### **Il est fortement recommandé aux étudiants de :**

**se familiariser avec le Règlement pédagogique\* de l'Annuaire de la Faculté des études supérieures et postdoctorales. La section souhaite attirer tout particulièrement l'attention sur l'article 34 concernant le plagiat.**

*\* le texte du règlement pédagogique se trouve également sur le guichet étudiant : [http://www.etudes.umontreal.ca/publications/annu\\_pdf/2006-2007/index.html](http://www.etudes.umontreal.ca/publications/annu_pdf/2006-2007/index.html). Il contient un index analytique permettant de retrouver rapidement l'article recherché.*

### **Dépôt de la thèse**

Pour les procédures, voir le document [Guide des procédures en matière d'évaluation des thèses de doctorat](#) ainsi que le site web très utile de la BLSH : <http://www.bib.umontreal.ca/theses/redaction.htm>

NB : Le dépôt final des thèses se fait obligatoirement de façon électronique. Pour plus d'informations, veuillez consulter la page web [www.bib.umontreal.ca/theses/](http://www.bib.umontreal.ca/theses/).

## Corps professoral

**Jürgen Heizmann.** Professeur titulaire

Responsable des programmes de 1<sup>e</sup> cycle.

Tél. : 514 343-7608. Bureau : C-8052

[jurgen.heizmann@umontreal.ca](mailto:jurgen.heizmann@umontreal.ca)

<http://littlm.umontreal.ca/repertoire-departement/vue/heizmann-juergen/>

M. Heizmann, titulaire d'une maîtrise avec mention en philologie allemande de la Ruprecht-Karls-Universität de Heidelberg et d'un doctorat en littérature allemande de l'Université de Montréal (Antike und Moderne in Hermann Brochs «Tod des Vergil»: Über Dichtung und Wissenschaft, Utopie und Ideologie.), a pour principaux champs d'intérêts les littératures et cultures du 18e, du 20e et du 21e siècle, la modernité et la postmodernité, la théorie du roman, la narratologie, le comique et le cinéma. Ses recherches portent plus particulièrement sur la réception de Thomas Chatterton en Europe (Chatterton oder Die Fälschung der Welt, 2009), le postmoderne littéraire et les adaptations et réécritures.

\*\*\*\*\*

**Manuel Meune.** Professeur titulaire.

Tél : 514 343-7459. Bureau : C-8050

[manuel.meune@umontreal.ca](mailto:manuel.meune@umontreal.ca)

<http://littlm.umontreal.ca/repertoire-departement/vue/meune-manuel/>

Titulaire d'un doctorat en études germaniques (Université Marc Bloch, Strasbourg : *Les Allemands du Québec. Culture et identité, entre nationalismes et multiculturalisme*), et d'un D.E.A. d'histoire du 20e siècle (Institut d'études politiques, Paris), M. Meune s'intéresse aux aspects identitaires de l'immigration germanophone au Canada et aux regards croisés entre les pays de langue allemande et le Canada / Québec, ainsi qu'à l'histoire de la RDA (discours médiatique, autoreprésentation). Toutefois, ses recherches principales portent actuellement sur des questions sociolinguistiques telles que les liens entre les communautés linguistiques en Suisse : son projet consiste en une comparaison du discours politique et des représentations des langues chez les germanophones et les francophones dans les trois cantons bilingues (Fribourg, Berne, Valais.)

\*\*\*\*\*

**Monique Moser-Verrey.** Professeure associée.

[monique.moser@umontreal.ca](mailto:monique.moser@umontreal.ca)

<http://littlm.umontreal.ca/repertoire-departement/vue/moser-verrey-monique/>

Après avoir soutenu une thèse de littérature comparée à l'Université de Zurich portant sur des romans d'aventure du XVIIIe siècle (*Dualité et continuité du discours narratif*, Lang, 1976), Mme Monique Moser-Verrey a enseigné les langues et littératures, française, allemande et espagnole aux États Unis (Quinnipiac University), au Québec (Université Laval, Université de Montréal) et en Europe (Université de Lausanne, Universiteit Utrecht). Sa recherche porte sur le langage du corps dans le texte littéraire et sur les rapports entre texte et image. Elle a publié de la création en collaboration avec des peintres, dirigé la revue *Études littéraires* ainsi que des ouvrages collectifs (*Les cultures du monde au miroir de l'Amérique française*, PUL 2002; *Le corps romanesque : images et usages topiques sous l'Ancien Régime*, PUL 2009) et rédigé une monographie sur la fiction d'Isabelle de Charrière (à paraître). Son équipe de recherche travaille sur le livre à gravures et la diffusion des savoirs dans l'Europe des Lumières. Celle-ci collabore aussi au projet de diffusion numérique Calypso de la Bibliothèque des livres rares et des collections spéciales.

**Till van Rahden.** Professeur agrégé

Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en études allemandes et européennes.

Tél. : 514 343-7459. Bureau : C-8059.

[till.van.rahden@umontreal.ca](mailto:till.van.rahden@umontreal.ca)

<http://littlm.umontreal.ca/repertoire-departement/vue/van-rahden-till/>

M. van Rahden, affilié à la fois au Département de littératures et langues modernes et au Centre canadien d'études allemandes et européennes, détient la Chaire de recherche du Canada en études allemandes et européennes. Il est titulaire d'une maîtrise en histoire américaine de l'Université Johns Hopkins de Baltimore et d'un doctorat en histoire moderne et contemporaine de l'Université de Bielefeld (*Juden und andere Breslauer : Die Beziehungen zwischen Juden, Protestanten und Katholiken in einer deutschen Großstadt von 1860 bis 1925*). M. van Rahden a pour principaux champs d'intérêts et thèmes d'enseignement l'histoire allemande et européenne du XIXe et XXe siècle, l'histoire du genre, la théorie et l'histoire de la démocratie moderne et l'histoire des juifs dans l'Europe moderne. Ses recherches portent plus particulièrement sur les sujets suivants; le défi de la diversité : les Juifs et les ambivalences de la civilité en Europe centrale (1800-1933); la démocratie et intimité après la Shoah : la politique de la mémoire en Europe occidentale (1945-2005) et la visions de la famille et de l'ordre politique en Allemagne de l'Ouest après la Seconde Guerre mondiale.

\*\*\*\*\*

**Nikola von Merveldt.** Professeure agrégée.

Responsable de section. Responsable des études supérieures.

Tél. : 514 343-5905. Bureau : C-8083.

[n.von.merveldt@umontreal.ca](mailto:n.von.merveldt@umontreal.ca)

<http://littlm.umontreal.ca/repertoire-departement/vue/von-merveldt-nikola/>

Mme Nikola von Merveldt, titulaire d'une maîtrise en littérature européenne de Cambridge University et d'un doctorat en littérature comparée de la Ludwig-Maximilians-Universität de Munich (*Translatio und Memoria : Zur Poetik der Memoria des 'Prosa-Lancelot'*), a pour principaux champs d'intérêts la littérature allemande médiévale, l'histoire du livre, les bibliothèques en exil et la littérature pour la jeunesse. Ses recherches actuelles portent principalement sur la vulgarisation et la circulation des savoirs dans différents médias (livres illustrés, manuels d'école, estampes, journaux, théâtre) et pratiques culturelles (salons, cafés, clubs de lecture) à l'époque des Lumières. Elle membre du groupe de recherche *Interacting with Print* (<http://interactingwithprint.org/>) consacré à l'étude de la culture de l'imprimé pendant le long dix-huitième siècle.

## Centre canadien d'études allemandes et européennes

### Centre canadien d'études allemandes et européennes

3744, Jean-Brillant Local 525

Tél. : 514 343-6763

<http://www.cceae.umontreal.ca>

Le Centre canadien d'études allemandes et européennes (CCEAE) est un projet conjoint de l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD), de l'Université York et de l'Université de Montréal. Le Centre fait la promotion des études allemandes et européennes au Canada et dispose de quelques programmes de bourses d'études ou de recherche destinés aux étudiants des cycles supérieurs. La Section d'études allemandes organise conjointement avec le Centre diverses activités telles des séminaires de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle, des conférences et des séminaires d'été. Tous les étudiants sont cordialement invités à participer aux activités du CCEAE regroupé aussi plusieurs groupes de recherche interdisciplinaires autour du thème « Diversité et civilité ».

## Bibliothèque des sciences humaines

Pour la réussite des études aux cycles supérieures, il est indispensable que l'étudiant se familiarise avec les collections, outils de recherche, bases de données et autres services offerts par la Bibliothèque des sciences humaines (BLSH).

Pavillon Samuel-Bronfman

3000 rue Jean-Brillant 514 343-7430

<http://www.bib.umontreal.ca/SS/>

Mme Pascale Bellemare, personne de ressource pour les études allemandes, se fera un plaisir de vous renseigner sur les services à votre disposition (location d'un portable, ateliers de formation, salles de travail, logiciels etc.) et de vous guider dans vos recherches:

Téléphone : 514 343-6111 poste 2620

[pascale.bellemare.1@umontreal.ca](mailto:pascale.bellemare.1@umontreal.ca)

Pour favoriser le développement de compétences touchant à la recherche, la gestion et à l'exploitation efficace des ressources d'information, la bibliothèque offre en tout temps une gamme d'activités de formation. Reportez-vous aux sites web de la BLSH:

<http://www.bib.umontreal.ca/db/apprendre.htm> et <http://www.bib.umontreal.ca/GIF/formations.htm>

Procurez-vous une carte CREPUQ à la BLSH. Elle vous permettra d'emprunter directement dans toutes les bibliothèques universitaires montréalaises (UQAM, McGill, Concordia), québécoises ou canadiennes, ainsi qu'à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ).

## Accueil des étudiants étrangers

Outre l'encadrement académique et administratif que lui offre la section d'études allemandes, l'étudiant étranger bénéficie du soutien du **Bureau des étudiants internationaux** (BEI), qui a le mandat de faciliter son intégration à la communauté universitaire et son adaptation à la société québécoise.

Bureau des étudiants internationaux

Pavillon J.A. DeSève 2332, boul. Édouard-Montpetit, bureau C-351

Tél. : 514 343-6935 Télécopieur : 514 343-2058

Adresse postale : Bureau des étudiants internationaux  
C.P. 6128, succ. Centre-ville  
Montréal (Québec)  
H3C 3J7  
<http://www.bei.umontreal.ca/bei/index.htm>

## Bourses et possibilités d'emplois

### Bourses

L'étudiant inscrit à temps plein en études supérieures a accès à des bourses d'excellence provenant de fonds alloués au département par la FESP.

L'étudiant peut également se présenter à différents concours d'organismes subventionnaires tels que le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada – **CRSH** – (condition : citoyenneté canadienne ou résidence permanente) le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture – **FQRSC** –

[http://www.fesp.umontreal.ca/cout\\_aide\\_finance/bourses\\_etude.html](http://www.fesp.umontreal.ca/cout_aide_finance/bourses_etude.html)

**NB : Le dépôt des candidatures doit se faire au début de l'automne. Il est fortement recommandé de consulter votre directeur de recherche ou le responsable des études supérieures le plus tôt possible pour bien préparer votre dossier.**

Des informations constamment actualisées concernant les programmes de bourse sont disponibles à  
Service des bourses de la Faculté des études supérieures  
2910 boulevard Edouard-Montpetit, app. 7, bureau 229  
Tél : 514 343-6421 Télécopieur : 514 343-2252

**Adresse postale :**  
Service des bourses  
Faculté des études supérieures  
C. P. 6128, succursale centre-ville  
Montréal (Québec) Canada H3C 3J7

**Courriel:**  
[fesp-bourses@fesp.umontreal.ca](mailto:fesp-bourses@fesp.umontreal.ca)

Le répertoire des bourses de deuxième et troisième cycles peut être consulté à :  
<http://www.fesp.umontreal.ca/fichiers/repertoire.pdf>

**Bourses pour étudiants "hors Québec" et étudiants étrangers :** l'Université de Montréal dispose d'un certain nombre de bourses d'excellence destinées aux étudiants venus d'autres provinces du Canada et aux étudiants étrangers de troisième cycle. Il y a également des possibilités de réduction des frais de scolarité pour des étudiants en provenance de pays avec lesquels l'Université de Montréal a conclu des ententes bilatérales.

Pour plus de renseignements concernant les bourses d'exonération de frais différentiels de scolarité, s'adresser à :

Programme de bourses d'exonération    Faculté des études supérieures  
Téléphone : 514 343-7125  
Courriel : [fesp-bourses@fesp.umontreal.ca](mailto:fesp-bourses@fesp.umontreal.ca)

## Charges de cours et auxiliariat

Les étudiants inscrits au doctorat et, si leur parcours académique le justifie, certains étudiants avancés de maîtrise, ont la possibilité de donner des cours de langue en tant que chargés de cours étudiants, après initiation théorique et pratique, dans la limite des charges de cours disponibles.

Des contrats d'auxiliaires d'enseignement (correction, documentation, secrétariat) sont aussi offerts, sur une base sélective, aux étudiants des cycles supérieurs qui voudront bien en faire la demande auprès du responsable des études supérieures. Les étudiants peuvent également être sollicités par les professeurs qui souhaitent engager des assistants de recherche.

## Services aux étudiants

L'Université de Montréal offre un nombre de services aux étudiants (pour la liste complète, veuillez consulter le site web <http://www.sae.umontreal.ca/>)

Nous attirons votre attention particulièrement aux services suivants :

Le **Centre de soutien aux études et de développement de carrière** vous guide dans vos recherches d'emploi, vous offre de l'information et orientation scolaire et professionnelle ainsi que de nombreux ateliers destinés au soutien à l'apprentissage. <http://www.csedc.umontreal.ca/>

Le **Centre de communication écrite** offre de nombreux ateliers gratuits à des francophones et non-francophones qui désirent améliorer leur compétence en français écrit. <http://www.cce.umontreal.ca/>

Le **Service de consultations psychologiques** qui offre des consultations individuelles. Des psychologues d'expérience répondent aux demandes de consultation : anxiété, deuil, dépression, problèmes liés aux études, difficultés relationnelles, situations de crise, etc. (des frais s'appliquent): <http://www.cscp.umontreal.ca/>, Téléphone : 514 343-6452

Le **Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap** (BSESH), qui a pour mission de veiller à la coordination des services offerts aux étudiants handicapés; d'informer et conseiller les étudiants handicapés; de promouvoir leurs intérêts et de favoriser leur intégration scolaire. <http://www.bsesh.umontreal.ca/> Téléphone : 514 343-7928

## Vie étudiante

Il existe une **Association d'Étudiant(e)s du DLLM** dont les représentants siègent aux assemblées du Département de littératures et de langues modernes. Cette Association organise des soirées culturelles et/ou sociales. L'élection des membres a généralement lieu au trimestre d'automne.

Chaque année, la Section d'études allemandes accueille un **assistant de langue allemande**, dont le rôle consiste à aider les étudiants dans leurs études tout en approfondissant sa propre connaissance du français. Pour ce faire, il organise ou co-organise de nombreuses activités telles que le *Stammtisch*, des séances de cinéma allemand, des ateliers de conversation... Il est ouvert à toute suggestion d'activité. Venez le rencontrer à son bureau! Il vous recevra cordialement au C-8086-1 du Pavillon Lionel-Groulx.

La Section dispose d'une **salle de documentation** située au local C-8082 du Pavillon Lionel-Groulx : cette salle est ouverte aux étudiant(e)s qui peuvent y consulter livres et revues, assister à des conférences ou visionner des films en allemand. Les étudiant(e)s des 2e et 3e cycles peuvent également avoir accès à une **salle de travail individuel**, après consultation avec le responsable des études supérieures.

# Admission

## Dates limites d'admission

Aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles :

au plus tard le 1<sup>er</sup> février pour les trimestres d'été et d'automne ;

au plus tard le 1<sup>er</sup> novembre pour le trimestre d'hiver.

Les dossiers en retard seront pris en considération pour l'année en cours en fonction des places disponibles et de la qualité du dossier.

## Inscription et renseignements

*L'inscription se fait en ligne. En cas de doute, vous pouvez contacter :*

### **La responsable de la gestion des dossiers académiques pour la maîtrise:**

Mme Egidie Kaligirwa

Bureau : C-8092 Téléphone : 514 343-6512

Courriel : [e.kaligirwa@umontreal.ca](mailto:e.kaligirwa@umontreal.ca)

### **La responsable de la gestion des dossiers académiques pour le doctorat:**

Mme Nathalie Beaufay

Bureau : C-8116 Téléphone : 514 343-7255

Courriel : [nathalie.beaufay@umontreal.ca](mailto:nathalie.beaufay@umontreal.ca)

### **La responsable des études supérieures :**

Mme Nikola von Merveldt

Tél. : 514 343-5905. Bureau : C-8083.

[n.von.merveldt@umontreal.ca](mailto:n.von.merveldt@umontreal.ca)

*Ou vous présenter au :*

Département de littératures et de langues modernes

3150, rue Jean-Brillant

Bureau C-8086

Téléphone : 514 343-6222

## Gestion des dossiers académiques

A titre de technicienne à la gestion des dossiers étudiants, **Mme Egidie Kaligirwa** accueille, renseigne les étudiants pour la maîtrise, vérifie et contrôle leur cheminement académique (admission, inscription et octroi des grades). Tél. : (514) 343-6512 Bureau : C-8092 [e.kaligirwa@umontreal.ca](mailto:e.kaligirwa@umontreal.ca)

Pour le doctorat, c'est **Mme Nathalie Beaufay**, Bureau : C-8116 Tél. : 514 343-7255

[nathalie.beaufay@umontreal.ca](mailto:nathalie.beaufay@umontreal.ca)

# SÉMINAIRES

**2014-2015**

*Tous les séminaires sont donnés en allemand.  
Pour les descriptions détaillées et l'horaire des séminaires thématiques,  
informez-vous auprès du professeur responsable.*

<b>Automne 2014</b>	<b>Hiver 2015</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Nikola von Mervelt</b> ALL 60111 – Théorie et méthodologie</li> <li>• <b>Manuel Meune</b> ALL 6322 - Civilisation des pays germanophones 2</li> <li>• <b>Nikola von Mervelt</b> ALL 6222 – Littérature 2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Nikola von Merveldt</b> ALL 60112 – Théorie et méthodologie</li> <li>• <b>Jürgen Heizmann</b> ALL 6231 – Littérature et médias 1</li> <li>• <b>DAAD-Gastprofessor</b> ALL 6331 – Civilisation des pays germanophones 3</li> </ul>

## Thèmes des séminaires des dernières années

<b>Hiver 2014</b>	<i>Heimatfilm</i> (Jürgen Heizmann)
<b>Automne 2013</b>	<i>Heimatorte: Literarische Verortungsversuche in der deutschsprachigen Gegenwartsliteratur</i> (Nikola v. Merveldt)
<b>Hiver 2012</b>	<i>Deutsche Erinnerungsorte</i> (Helga Bories-Sawala)
<b>Automne 2011</b>	<i>Das Schweizer Mosaik. Aspekte eines originellen Modells</i>
<b>Été 2010</b>	<i>Diversité et civilité</i> (séminaire à Berlin) (Till van Rahden)
<b>Automne 2009</b>	<i>Einführung in die Filmanalyse</i> (Jürgen Heizmann) <i>Sprache(n) und Gesellschaft im deutschsprachigen Raum</i> (Manuel Meune)
<b>Hiver 2009</b>	<i>Der Dialog – auf den Spuren einer vergessenen Gattung vom Mittelalter bis zur Aufklärung</i> (N. von Merveldt) <i>Familien im Film – Filmfamilien: Mit Siegfried Kracauer auf Reisen durch die deutsche Nachkriegsgeschichte</i> (Till van Rahden)
<b>Automne 2008</b>	<i>Frühe Frauenliteratur: Übersetzung, Journalismus und Fiktion im Zeitalter der französischen Revolution</i> (Monique Moser) <i>Aspekte erzählender Prosa</i> (Jürgen Heizmann)
<b>Hiver 2008</b>	<i>Réécritures, parodies et adaptations</i> (Jürgen Heizmann) <i>Démocratie et intimité : Vers une histoire morale de l'Europe d'après-guerre</i> (Till van Rahden)
<b>Automne 2007</b>	<i>Wolframs von Eschenbach Parzival: Ein Leseabenteuer</i> (N. von Merveldt)

	<i>Sprache(n) und Gesellschaft im deutschsprachigen Raum</i> (Manuel Meune)
<b>Hiver 2007</b>	<i>Der Roman: Geschichte, Theorie, Analyse</i> (Jürgen Heizmann) <i>Germany in Europe: Gender, sexuality, and the Family, 1900-2006</i> (Till van Rahden)
<b>Automne 2006</b>	<i>Anthropologie und Literatur im 18. Jahrhundert</i> (Nikola von Merveldt) <i>Der Sonderfall Schweiz, zwischen Mythos und Wirklichkeit</i> (Manuel Meune) <i>Staat und Kirche in Deutschland des 20. Jahrhunderts</i> (Roland Löffler)
<b>Hiver 2006</b>	<i>Schulbücher zwischen Geschichte und Mythos</i> (Manuel Meune) <i>Fiktionale Biographien</i> (Jürgen Heizmann)
<b>Automne 2005</b>	<i>Paratexte: Vom Text zum Buch</i> (Nikola von Merveldt)

Évitez de vous mettre les pieds dans les

**PLA**gia**TS**!



#### **Dévoilez vos sources!**

Rappelez-vous que rapporter les paroles ou les idées d'autrui en omettant de citer correctement ses sources est aussi une forme de plagiat.

Lorsque vous reprenez les paroles ou les idées d'une autre personne, vous devez toujours utiliser les guillemets pour bien indiquer qu'il s'agit d'une citation et inscrire vos sources de façon précise, qu'il s'agisse d'un extrait pris dans Internet, un livre, un article de journal, une revue, etc. De plus, il ne suffit pas de modifier quelques mots du texte original ou sa ponctuation pour considérer qu'il ne s'agit plus d'une citation.

L'omission de guillemets dans une citation tombe sous le coup du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*.

N'oubliez pas que vous devez être en mesure de répondre intellectuellement du travail que vous soumettez. Ce n'est pas seulement le résultat final qui compte, mais aussi tout le processus de recherche, de réflexion, de validation et de confrontation d'idées nécessaire à la rédaction d'un travail.

#### **4 questions à se poser avant de remettre un travail**

1. Là où j'ai cité, ai-je bien utilisé les guillemets (ou la mise en retrait pour les citations de plus de cinq lignes) et identifié ma source?
2. Là où j'ai repris l'idée d'autrui, l'ai-je bien indiqué?
3. Ai-je évité de « copier/coller » un texte provenant d'Internet (incluant la traduction littéraire d'un texte issu d'une autre langue)?
4. Ai-je fait une liste bibliographique exhaustive à la fin de mon travail?

Si tout cela n'est pas clair pour vous, n'hésitez pas à vous adresser à l'un de vos professeurs.

Le plagiat peut se solder par la note « F », soit échec, et même aller jusqu'à la suspension ou le renvoi de l'Université.  
**Pensez-y!**

Pour consulter le *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*, pour savoir comment bien citer vos sources ou pour en apprendre plus :

**[www.fas.umontreal.ca/plagiat](http://www.fas.umontreal.ca/plagiat)**